

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, que le Conseil municipal de la municipalité de Kamouraska statuera lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 4 août 2025, à 20h**, à la salle communautaire située au 67, avenue Morel, Kamouraska, sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet:

- Une demande de dérogation mineure est requise afin de permettre l'agrandissement de la grange-étable et l'augmentation du nombre d'unités animales et de déroger à la distance séparatrice minimale avec les résidences voisines prescrite par le *Règlement de zonage 1991-02*.

Identification du site concerné :

- Propriété connue comme étant le lot 4 007 009, situé au 0, rang des Côtes à Kamouraska

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la consultation publique qui se tiendra avant la séance ordinaire du conseil municipal, le même jour à **19h30**.

**DONNÉ À KAMOURASKA
CE 17^{ÈME} JOUR DE JUILLET 2025**



Mychelle Lévesque,
Directrice générale et greffière-trésorière